diminué. Un peu plus de \$1.8 milliards furent destinés aux Etats-Unis et près de \$1.3 milliards vers les autres pays alliés.

Ces faits jettent un certain éclairage sur les craintes déjà exprimées à l'effet que les programmes de partage de production avec les Etats-Unis pourraient amener une plus grande dépendance de l'industrie canadienne de défense et, ainsi, affecter sa compétitivité par rapport à l'industrie américaine (1). Ces données indiquent que les firmes canadiennes ont pu acquérir une certaine spécialisation et compétitivité de sorte que celles-ci ont pu exporter leur savoir-faire vers d'autres pays que les Etats-Unis.

Au niveau des importations, par contre, la domination américaine s'est maintenue pour l'ensemble de la période considérée, et rien ne semble présager un changement dans cette évolution. De 1970 à 1978 les importations américaines ont totalisé un peu plus de \$2.8 milliards alors que seulement \$418 millions provenaient des autres pays alliés (principalement le Royaume-Uni).

Pour l'ensemble de la période de 1959 à 1978, le Canada a eu un surplus d'environ \$700 millions dans ses échanges de biens militaires avec les autres pays. Ce surplus global se traduit par un déficit d'environ \$500 millions avec les Etats-Unis. Le Canada a eu un surplus avec ce dernier pays au cours de la guerre du Vietnam. Par contre depuis 1972, le Canada est en position déficitaire à toutes les années. A l'exception de 1974 et 1976, ces déficits ont été effacés par les surplus avec les autres pays.

Par conséquent, même si le Canada a un déficit cumulé des échanges pour le matériel de défense avec les Etats-Unis, il a pu tirer avantage des différents accords de coopération avec ces derniers de sorte qu'au niveau global, incluant les autres pays alliés, il a affiché un surplus au compte commercial sur ce marché spécifique. Il apparaît donc que l'un des objectifs du programme conjoint de production a été